

Charte d'usage de T&M ALUMNI Connectés

Approuvée par le Bureau du Lundi 15 Octobre 2008

Ce texte définit les règles de bonne utilisation du service en ligne appelé "T&M ALUMNI Connectés" ou "Extranet T&M ALUMNI". Ce service est proposé exclusivement aux membres de l'Association des Anciens Élèves de Telecom & Management SudParis et accessible depuis tout poste connecté à l'Internet après authentification. Il permet la consultation et la diffusion de documents électroniques.

1 – Autorisation d'accès au service

L'accès à T&M ALUMNI Connectés est soumis à autorisation préalable de l'association des anciens élèves de Telecom & Management SudParis. Il se concrétise par l'ouverture d'un compte. Le service étant hébergé par un prestataire extérieur à l'association, auprès duquel celle-ci a engagé sa responsabilité, elle se réserve donc le droit de refuser l'accès à tout membre qui aurait déjà subi des sanctions entraînant son éviction du réseau du prestataire. Tout membre de l'association ayant payé sa cotisation pour l'année en cours et ayant signé l'engagement de respect de cette charte peut prétendre à l'ouverture d'un compte T&M ALUMNI Connectés.

2 – Règles de sécurité et responsabilités

Chaque membre est responsable du compte personnel qui lui est attribué à compter de la date d'ouverture, mentionnée sur l'avis d'ouverture de compte reçu par courrier postal. Ce document comporte un code d'accès personnel (appelé nom d'utilisateur ou login) et un mot de passe. Le mot de passe peut être modifié par le propriétaire du compte. Il est de son devoir de le garder secret et de ne le divulguer à aucune autre personne, même membre de l'association.

Toutes les actions entreprises avec ce compte sont enregistrées et pourront être exploitées en cas de litige. L'association s'engage à ne pas utiliser et divulguer ces informations de façon nominative, à d'autres fins qu'à la sécurité du système. Toutes les informations diffusées sur ce service par l'intermédiaire de courriers électroniques (via les listes de diffusions) ou de forums, sont sous la responsabilité de leurs auteurs. L'association ne peut être tenue responsable des propos d'un de ses membres non élu au Conseil d'Administration. L'association n'exerce aucun contrôle direct sur les informations diffusées par les moyens précédemment mentionnés, et compte sur l'autodiscipline de ses membres pour assurer le bon fonctionnement du service. Pour autant un système de modération de liste ou de forums pourra être envisagé, dans le seul but d'éviter les intrusions ou les inondations de messages dont le sujet ne correspondrait pas à l'esprit de la liste ou du forum.

3 – Restrictions

Il est interdit d'utiliser T&M ALUMNI Connectés pour diffuser des documents ou des logiciels soumis à droits d'auteur et pour lesquels le diffuseur n'est pas propriétaire des dits droits.

Il est interdit d'utiliser les moyens de diffusion d'information de T&M ALUMNI Connectés pour des activités de publicité, de propagande politique ou religieuse, d'expression violente ou pornographique, ou de nature illégale (xénophobie, diffamation, pédophilie, etc.).

Il est interdit de revendre les informations disponibles sur T&M ALUMNI Connectés ou de donner l'accès à ces informations ou de les divulguer à quiconque et de quelque manière que ce soit.

4 – Sanctions

Tout possesseur d'un compte T&M ALUMNI Connectés qui aurait contrevenu à la présente Charte, est passible de sanctions de la part de l'association et/ou des tribunaux de justice suivant la gravité de la faute.

Le Bureau de l'association délibérera et prononcera la sanction après avoir entendu le membre incriminé, pour sa défense. Suivant la nature de la faute, la sanction pourra aller du simple avertissement à la fermeture définitive du compte. Le membre sanctionné peut demander que la décision du Bureau soit soumise à la ratification du Conseil d'Administration dans sa plus prochaine réunion : le Conseil statue sans délai, à la majorité des suffrages exprimés, sur le rapport du Bureau. Dans l'attente de la ratification par le Conseil, les effets de la 1ère décision ont cours.

Ces sanctions ne dispensent pas d'éventuelles poursuites judiciaires de la part de l'association, si la gravité de la faute l'exige.

T&M ALUMNI

9, rue Charles Fourier, 91011 Évry Cedex
Tél. : +33 1 60 76 43 05 Fax : +33 1 60 76 44 78 Mél. : contact@tm-alumni.eu
Serveur : <http://www.tm-alumni.eu>
N° SIRET : 384 441 283 00015 01
Code NAF : 913 E